



ATLAS MAROC

Rapport annuel au 29 Septembre
2017

Société de gestion : ALMA CAPITAL
INVESTMENT
MANAGEMENT

Siège Social : 5 rue Aldringen L-1118
Luxembourg

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	7

Comptes annuels

Bilan actif	10
Bilan passif.....	11
Hors-bilan.....	12
Compte de résultat.....	13

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	14
Evolution de l'actif net	16
Complément d'information 1	17
Complément d'information 2	18
Ventilation par nature des créances et dettes	19
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	20
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	21
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	22
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	23
Affectation du résultat	24
Résultats et autres éléments	26
Inventaire	27

Orientation

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

Actions internationales

OBJECTIF DE GESTION

Le fonds Atlas Maroc vise à surperformer l'indice MASI (Moroccan All Shares Index), sur la durée de placement recommandée. La gestion mise en oeuvre présente un caractère discrétionnaire.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'indicateur de référence est le MASI (Moroccan All Shares Index) exprimé en euros.

Le MASI est l'indice global de capitalisation. Il est composé de toutes les valeurs de type « actions » cotées à la Bourse de Casablanca. La performance de l'indicateur MASI n'inclut pas les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur.

Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison a posteriori, le porteur peut se référer à l'indice MASI.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

1. STRATEGIE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION :

Le FCP est exposé à hauteur de 60% minimum de l'actif, sur les sociétés marocaines cotées sur le marché organisé marocain (Bourse de Casablanca) et ce, sans restriction s'agissant des secteurs et des capitalisations concernées.

La stratégie mise en oeuvre consiste en un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Partant de l'application d'une analyse de type top down, le gérant construit son allocation d'actif sur le marché marocain.

Le gérant procède à une étude fondamentale de l'économie marocaine afin d'en déterminer les perspectives à un horizon annuel. A cette fin, le gérant sélectionne, de façon non restrictive, les secteurs d'activité qui, profitant de la croissance, constitueront selon lui les moteurs de l'activité économique durant cette période.

Ensuite, il sélectionne, à l'intérieur de ces secteurs, les valeurs qui vont composer le portefeuille. Ces valeurs présentent les meilleures perspectives bénéficiaires ainsi que des opportunités d'investissement.

Le processus de sélection des valeurs qui composent le portefeuille prend en compte les critères visés ci-dessous :

- la croissance bénéficiaire,
- le rendement et
- le PER de la valeur sélectionnée relatif au PER global du marché. Le PER est le ratio calculé comme le cours de l'action divisé par le bénéfice net par action.

Le FCP a vocation à être investi en actions marocaines. Les actions souscrites sur ce marché peuvent correspondre à des sociétés de petites, moyennes ou grandes capitalisations. Elles seront sélectionnées, sans restriction, parmi l'ensemble des secteurs d'activité.

Dans l'hypothèse où le gérant n'anticipe pas des perspectives suffisamment rémunératrices sur les marchés actions et afin de prévenir temporairement le portefeuille du fonds du risque inhérent aux actions, le gérant pourra s'orienter ponctuellement, dans une fourchette pouvant aller de 0 à 40% de l'actif, vers les marchés de taux. Il investira les liquidités ainsi générées dans les titres de créances et instruments des marchés obligataires, monétaires ou des sicav de trésorerie.

Cet investissement en taux ne s'exercera que si les performances sur les marchés des actions marocaines n'apparaissent pas suffisamment profitables. Dans cette hypothèse, le mode de sélection serait également de type top down.

Le gérant procédera sur ces marchés, à des placements dans des instruments des marchés monétaires et/ou obligataires. Les instruments de taux utilisés (obligations et titres de créance, indexés sur l'inflation ou convertibles, ...), émis par des entreprises publiques ou privées, bénéficieront de rating minimum « Investment Grade » à l'achat (BBB, selon l'échelle Standard and Poor's ou Baa3 sur celle de Moody's ou toute autre notation équivalente d'autres agences de notation). Le gestionnaire dispose également de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner les titres du FCP et ne recourt pas exclusivement ou systématiquement aux notations émises par des agences de notation. L'utilisation des notations mentionnées ci-après participe à l'évaluation globale de la qualité de crédit d'une émission ou d'un émetteur sur laquelle se fonde le gestionnaire pour définir ses propres convictions en matière de sélection des titres.

La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

La maturité des titres utilisés pourra excéder 1 an.

2. PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIFS UTILISES (HORS DERIVES INTEGRES):

Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP aura recours à différents types d'actifs :

a. Actions :

Principalement actions cotées sur le marché marocain ; limites d'investissement de l'actif : minimum 60% - maximum 100%.

b. Titres de créance et instruments du marché monétaire européens (limite maximale d'exposition : < 40% de l'actif net) :

i. Titres de créances négociables : oui

ii. Obligations : oui

iii. Bons du Trésor : oui

iv. Billets de trésorerie : oui

v. Certificats de dépôt : oui

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt : entre 0 et 3

c. OPC : (de classification obligataire, monétaire et/ou action)

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français, ou OPCVM européens.

Le FCP pourra investir dans des OPC de la société de gestion ou d'une société liée.

3. INSTRUMENTS DERIVES :

Néant

4. INSTRUMENTS INTEGRANT DES DERIVES :

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille (dans la limite de 40% d'exposition) sur le risque actions. L'actif net du fonds ne peut être surexposé par le biais des instruments dérivés.

Nature des interventions :

- couverture : oui, en vue d'une couverture du risque actions
- exposition : oui, au risque actions
- arbitrage : oui, à titre accessoire

Nature des instruments utilisés :

- droits de souscription
- bons de souscription
- warrants

5. DEPOTS :

Le fonds se réserve la possibilité de faire des dépôts, pour la gestion de sa trésorerie, dans la limite maximum de 40%.

6. EMPRUNTS D'ESPECES :

Le fonds se réserve la possibilité d'emprunter temporairement des espèces dans la limite de 10% de l'actif net.

7. OPERATIONS D'ACQUISITION ET DE CESSIION TEMPORAIRE DE TITRES :

Le FCP pourra avoir recours à des pensions de titres (cessions et acquisitions jusqu'à 100%). Ces opérations permettront de gérer la trésorerie.

Tous les revenus résultant de techniques de gestion efficace de portefeuille, nets de coûts opérationnels directs et indirects, sont restitués à l'OPCVM.

Des informations complémentaires concernant ces opérations figurent à la rubrique « frais et Commissions » du prospectus.

8. CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIERES :

Non applicable

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

L'actif du fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gérant. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation par le gérant de l'évolution des différents marchés ou secteurs. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les secteurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du fonds peut en outre avoir une performance négative.

Risque actions :

Le fonds est exposé aux marchés actions. La variation du cours des actions pourra avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du FCP. Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le marché marocain a le caractère de marché émergent et présente les risques et le rendement afférents à ce type de marché. L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Enfin, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP baissera.

Risque de change :

Le FCP investit en valeurs mobilières libellées dans une devise autre que la devise de référence.
En cas de baisse de cette devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Risque de taux :

Le FCP est soumis aux risques de taux sur les marchés obligataires. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur des investissements du FCP diminue si les taux d'intérêts augmentent.
Ainsi, quand les taux d'intérêts augmentent, la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créance :

Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titre de créance. Lorsqu'un émetteur subit une dégradation de signature, la valeur de ses actifs baisse. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie :

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque de liquidité :

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés sont très faibles, toute opération d'achat ou de vente peut entraîner d'importantes variations du marché. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

Rapport de gestion

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PriceWaterHouseCoopers

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

1- Scénario économique :

La croissance économique bénéficiera en 2017 de la bonne campagne agricole, avec une production céréalière qui aurait atteint, selon les estimations révisées du Département de l'Agriculture, 96 millions de quintaux. Après une baisse de 12,8%, la valeur ajoutée agricole connaîtrait ainsi un rebond de 14,7% en 2017, avant de reculer de 1% en 2018 sous l'hypothèse d'une campagne agricole moyenne. Pour ce qui est des activités non agricoles, elles devraient poursuivre leur reprise, le rythme de progression de leur valeur ajoutée devant passer de 2,2% en 2016 à 2,9% en 2017 puis à 3,5% en 2018. Au total, après un taux de 1,2% en 2016, la croissance globale devrait, selon les prévisions de Bank Al-Maghrib, s'accélérer à 4,3% en 2017 et revenir à 3,1% en 2018.

S'agissant des niveaux des prix, l'inflation a fortement ralenti, passant de 1,9% au cours des deux premiers mois de 2017 à 0,2% en moyenne sur les six mois suivants, sous l'effet principalement du repli des prix des produits alimentaires à prix volatils. Elle devrait ressortir à 0,6% sur l'ensemble de l'année 2017, avant de s'accélérer à 1,3% en 2018. Sa composante sous-jacente, qui retrace la tendance fondamentale des prix, devrait s'inscrire dans une tendance haussière passant de 0,8% en 2016 à 1,4% en 2017 et à 1,6% en 2018.

Sur le plan des comptes extérieurs, le déficit commercial des biens s'est creusé de 4% sur les huit premiers mois de l'année, résultat essentiellement d'un alourdissement de 30,2% de la facture énergétique. En revanche, après une importante hausse en 2016, les achats de biens d'équipement ont accusé un léger repli, ramenant ainsi la progression des importations à 5,5%. En parallèle, le rythme des exportations s'est accéléré à 6,7%, soutenu par un raffermissement des expéditions des produits agricoles et agro-alimentaires, ainsi que par une reprise des ventes de phosphates et dérivés, alors que celles de la construction automobile ont reculé de 1%.

S'agissant des autres principales rubriques du compte courant, les recettes de voyages se sont renforcées de 4,9% et les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont augmenté de 2,7%. Dans ces conditions, et en supposant une entrée de dons du Conseil de Coopération du Golfe de 8 milliards de dirhams en 2017 et en 2018, le déficit du compte courant devrait, selon Bank Al-Maghrib, s'atténuer de 4,4% du PIB à 3,9% en 2017 et s'établir à 4% en 2018. Sur la base d'une entrée d'investissements directs étrangers d'un montant équivalent à 3,2% du PIB en 2017 et 3,6% en 2018, les réserves de change devraient s'établir à un montant équivalent à 5 mois et 22 jours d'importations de biens et services à fin 2017 et à 5 mois et 25 jours au terme de 2018.

Pour ce qui est des finances publiques, l'exécution budgétaire des huit premiers mois de l'année s'est soldée par un déficit de 26,1 milliards de dirhams, en allègement de 4,7 milliards comparativement à la même période de 2016. Les recettes ordinaires ont augmenté de 5,7%, reflétant une amélioration des rentrées fiscales, et les dépenses globales se sont accrues de 1,6%, recouvrant notamment une hausse de la charge de compensation et une baisse des charges en intérêts de la dette et de l'investissement. Tenant compte de ces évolutions, le déficit budgétaire devrait avoisiner 3,5% du PIB en 2017 et 3,2% en 2018.

2- Commentaire sur l'exercice

Sur l'exercice clos le 29/09/2017, l'indice de référence du FCP Atlas Maroc, le MASI exprimé en euros, enregistre une hausse de 18,34%.

La hausse du marché provient essentiellement de la bonne tenue de : ATTIJARIWafa BANK (+34,56 % à 465 DH), BCP (34,67% à 300,2 DH), COSUMAR (+120,42 % à 290 DH) et ITISSALAT AL MAGHRIB (+12,79 % à 137,10 DH).

Ces hausses n'ont été que partiellement impactées par la contreperformance de : LAFARGEHOLCIM MAROC (-5,18% à 1791 DH), AUTO HALL (-10,30% à 100 DH), TASLIF (-23,39% à 25,69 DH) et AFRIC INDUSTRIES (-10,06% à 290,50 DH).

Quant au FCP Atlas Maroc, il affiche une performance sur l'exercice de +24,34%.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

La surperformance du fonds provient principalement du positionnement du portefeuille privilégiant les valeurs à fort rendement et offrant une visibilité confortable sur leur cycle d'exploitation.

Changements intervenus au cours de l'exercice

Néant

DEONTOLOGIE

RG - Article 314-75 et 314-75-1 - Politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

La politique d'exécution des ordres de la société de gestion est publiée sur son site internet : http://www.almacapital.com/images/ALMA/rapports/ACI/ACIM_Best_execution_policy.pdf

Article L. 533-22-1 code monétaire et financier - Informations sur la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en oeuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique

Alma Capital Investment Management est signataire de l'initiative des Nations Unies pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investment).

Instructions 2011-19, 2011-20 et 2011-21 Article 33- Information sur les mouvements intervenus

La liste des transactions dans le portefeuille titre au cours de l'exercice écoulé est disponible sur demande auprès de la société de gestion.

RG - Article 314-82 - Frais d'intermédiation

Non applicable (< 500k€)

Instructions 2011-19 Article 33 : Information sur les rémunérations

Extraits de la politique de rémunération de la Société, laquelle est disponible gratuitement au siège de celle-ci, sur simple demande des investisseurs :

La politique de rémunération de la Société entend correspondre à trois engagements :

- Encourager une bonne gouvernance d'entreprise ;
- Assurer une création de valeur continue et à long terme pour les investisseurs ;
- Promouvoir une gestion saine et efficace des risques, qui n'encourage pas la prise excessive de risques.

A cet effet, la politique de rémunération de la Société est fonction de trois critères :

- Assurer un bon équilibre entre rémunérations fixe et variable ;
- Fonction des résultats financiers et de la rentabilité de la Société ;
- Répond à la stratégie à long terme de la Société.

La rémunération accordée par la Société est constituée des éléments suivants :

- Une rémunération fixe, déterminée en fonction des responsabilités du poste, l'expérience de la personne et les pratiques de marché ;

- Une rémunération variable, destinée à motiver et récompenser les collaborateurs méritants, octroyée de manière discrétionnaire, en fonction de la performance individuelle de la personne et de la rentabilité à long terme de la Société et aux risques qui y sont associés ;
- D'avantages annexes, correspondant aux pratiques de marché.

En considération de sa taille, sa nature, son organisation interne, le périmètre et la complexité de ses activités, la Société applique le principe de proportionnalité, comme le prévoient les orientations de l'AEMF sur les bonnes pratiques de rémunération, et notamment :

- Ne diffère pas le paiement d'une prime annuelle ;
- Ne recourt pas à des instruments financiers à fin de rémunération.

Les salaires et autres éléments de rémunération, ainsi que la politique de rémunération de la Société, sont réévalués tous les ans, afin de s'adapter aux évolutions de carrière des collaborateurs et à l'activité de la Société, aux pratiques de marché et aux éventuels changements réglementaires.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la société a versé une rémunération brute totale à l'ensemble de ses salariés (6 personnes) de 591 509 euros, dont 164 936 euros au titre de la rémunération variable.

Bilan actif

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	22,687,794.78	13,591,619.40
Actions et valeurs assimilées	21,391,818.47	12,993,088.82
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	21,391,818.47	12,993,088.82
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	1,295,976.31	598,530.58
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	1,295,976.31	598,530.58
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	65,249.61	660.15
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	65,249.61	660.15
Comptes financiers	246,739.90	416,296.79
Liquidités	246,739.90	416,296.79
TOTAL DE L'ACTIF	22,999,784.29	14,008,576.34

Bilan passif

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Capitaux propres	-	-
Capital	20,362,938.93	13,987,899.32
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	2,375,583.94	-146,879.36
Résultat de l'exercice (a,b)	-109,083.93	115,249.47
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	22,629,438.94	13,956,269.43
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	370,345.35	52,306.91
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	370,345.35	52,306.91
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	22,999,784.29	14,008,576.34

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	722,382.59	452,577.97
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	722,382.59	452,577.97
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-	-
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-	-
Résultat sur opérations financières (I + II)	722,382.59	452,577.97
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-779,493.18	-324,035.12
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-57,110.59	128,542.85
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-51,973.34	-13,293.38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-109,083.93	115,249.47

Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière – coupons courus exclus pour les obligations – au cours de clôture. Les cours étrangers sont convertis en euros selon le cours de clôture des devises au jour de l'évaluation. Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation sont évaluées au dernier cours publié officiellement ou à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Ainsi, la ligne d'actions SAMIR (MA000010803) dont le cours est suspendu, est valorisée à 0.

Les OPC : à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créance négociables et les swaps à plus de trois mois : à la valeur du marché. Lorsque la durée de vie devient égale à trois mois, les titres de créances négociables sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés. Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Frais de gestion

- 2,33 % TTC maximum

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

23,92% TTC de la surperformance. La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ce taux se déclenche au-delà de la performance réalisée par l'indice MASI exprimé en Euros (dividendes non réinvestis).

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du FCP Atlas Maroc à l'évolution de l'actif d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice indiqué ci-dessus et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats qu'Atlas Maroc. Une provision ou, le cas échéant, une reprise de provision en cas de sous-performance, est comptabilisée à chaque calcul de la valeur liquidative. La quote-part de la commission de surperformance correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion. La date d'arrêt de la commission de surperformance est fixée à la dernière valeur liquidative du mois de Septembre.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Actif net en début d'exercice	13,956,269.43	11,814,032.52
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	9,390,447.98	2,509,479.86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-4,493,984.23	-1,673,028.50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,274,147.02	367,987.38
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-154,150.04	-453,479.33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-189,652.36	-55,163.12
Différences de change	76,201.83	12,147.61
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1,827,269.90	1,305,750.16
Différence d'estimation exercice N	3,054,263.41	1,226,993.51
Différence d'estimation exercice N-1	-1,226,993.51	78,756.65
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-57,110.59	128,542.85
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	22,629,438.94	13,956,269.43

Complément d'information 1

	Exercice 29/09/2017
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 29/09/2017	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	180,380	
Nombre de titres rachetés	84,224	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	451,668.71	2.33
Commissions de surperformance	327,824.47	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/09/2017
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	8,600.46
Coupons à recevoir	56,649.15
TOTAL DES CREANCES	65,249.61
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	370,345.35
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	370,345.35

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/09/2017
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	246,739.90
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	246,739.90	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	MAD
Actif	
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	21,391,818.47
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	56,649.15
Comptes financiers	17,329.04
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-109,083.93	115,249.47
Total	-109,083.93	115,249.47
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-109,083.93	115,249.47
Total	-109,083.93	115,249.47
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/09/2017	Exercice 30/09/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2,375,583.94	-146,879.36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	2,375,583.94	-146,879.36
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2,375,583.94	-146,879.36
Total	2,375,583.94	-146,879.36
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	39.16	45.80	40.08	44.12	54.86
Actif net (en k EUR)	12,620.77	13,925.81	11,814.03	13,956.27	22,629.44
Nombre de titres					
Parts C	322,278	304,039	294,751	316,313	412,469

Date de mise en paiement	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	29/09/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-3.15	-1.61	-2.70	-0.46	5.75
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	0.33	0.55	0.48	0.36	-0.26

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Septembre 2017

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				21,391,818.47	94.53
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				21,391,818.47	94.53
AFMA SA	3,715.00	985.00	MAD	327,980.19	1.45
AFRIQUIA GAZ	2,160.00	2,801.00	MAD	542,274.81	2.40
ATLANTA	44,970.00	57.00	MAD	229,747.24	1.02
ATTIJARIWafa BANK	53,147.00	465.00	MAD	2,215,053.77	9.78
AUTO HALL	24,864.00	100.00	MAD	222,855.61	0.98
B MAROCAINE PR LE COMMERCE	13,599.00	750.00	MAD	914,157.03	4.04
BANQUE CENTRALE POPULAIRE	60,095.00	300.20	MAD	1,616,968.62	7.15
BANQUE MAROCAINE DU COMMERCE	59,622.00	205.25	MAD	1,096,837.46	4.85
CIMENTS DU MAROC	7,837.00	1,596.00	MAD	1,121,076.63	4.95
COLORADO SA	35,000.00	68.20	MAD	213,946.40	0.95
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSI	2,498.00	1,480.00	MAD	331,365.06	1.46
COSUMAR	29,782.00	290.00	MAD	774,113.11	3.42
CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIE	16,401.00	292.00	MAD	429,245.50	1.90
DELTA HOLDING SA	34,480.00	31.00	MAD	95,803.53	0.42
DOUJA PROM ADDOHA	86,135.00	43.25	MAD	333,901.47	1.48
EQDOM	1,300.00	1,071.00	MAD	124,791.61	0.55
HIGHTECH PAYMENT SYSTEMS SA	1,950.00	1,450.00	MAD	253,428.34	1.12
LABEL VIE	7,237.00	1,627.00	MAD	1,055,355.29	4.66
LAFARGEHOLCIM MAROC SA	7,301.00	1,791.00	MAD	1,172,007.81	5.18
LESIEUR CRISTAL	24,652.00	165.00	MAD	364,576.50	1.61
LYONNAISE DES EAUX DE CASABL	10,969.00	659.90	MAD	648,780.42	2.87
MAGHREBAIL	2,309.00	964.00	MAD	199,504.88	0.88
MANAGEM	3,805.00	1,699.00	MAD	579,429.51	2.56
MAROC TELECOM	172,361.00	137.10	MAD	2,118,014.97	9.36
MARSA MAROC	58,194.00	137.60	MAD	717,710.35	3.17
OULMES ETAT	1,000.00	1,809.00	MAD	162,140.36	0.72
RESIDENCES DAR SAADA	29,887.00	166.60	MAD	446,282.53	1.97
RISMA	173.00	130.00	MAD	2,015.77	0.01
SAHAM ASSURANCE	2,803.00	1,420.00	MAD	356,750.02	1.58
SAMIR	5,992.00	-	MAD	-	-
SMI	578.00	3,700.00	MAD	191,682.35	0.85
SNEP	4,474.00	605.00	MAD	242,607.33	1.07
SOCIETE DES BRASSERIES DU MA	3,784.00	2,649.00	MAD	898,432.91	3.97
SONASID	3,593.00	710.00	MAD	228,648.38	1.01
TAQA MOROCCO	3,040.00	830.00	MAD	226,153.98	1.00

ATLAS MAROC

TOTAL MAROC SA	246.00	1,660.00	MAD	36,601.24	0.16
WAFA ASSURANCE	2,074.00	4,850.00	MAD	901,577.49	3.98
Titres d'OPC				1,295,976.31	5.73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				1,295,976.31	5.73
BNPP CASH INVEST CI PART CLASSIC 3 DEC	565.00	2,293.76	EUR	1,295,976.31	5.73
Créances				65,249.61	0.29
Dettes				-370,345.35	-1.64
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				246,739.90	1.09
TOTAL ACTIF NET				22,629,438.94	100.00